

APPEL À PROJET 2023

LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Les Espaces Mimont / Logis des Jeunes de Provence de Cannes est une association, affiliée au réseau des Résidences Habitat Jeunes reconnue d'utilité publique. Elle accueille chaque année près de 500 résidents âgés de 16 à 30 ans sur son site au centre de Cannes.

Le Logis des Jeunes de Provence dispose de 210 chambres et studios, d'un Espace Régional Internet Citoyen (ERIC), Espace Public Numérique, d'une École de Projets, d'un espace de coworking et d'un fablab. **Une salle de spectacle avec une capacité de 129 places et une salle de danse de 100 m² équipée d'un plancher de danse, de barres, de miroirs et d'un piano** sont mises à disposition des artistes dans le cadre des résidences d'artistes. Les Espaces hébergent aussi un musée numérique Micro-Folie depuis juin 2022 et accueillent de nombreuses associations du spectacle vivant.

LE DISPOSITIF

En synergie avec les politiques d'accueil menées par l'Entrepont à Nice, le Système Castafiore à Grasse et la Ville de Cannes, un appel à projet est lancé pour une **neuvième année de résidences de création à destination des compagnies de théâtre, de danse, de cirque, de marionnettes et des ensembles musicaux**, sous l'intitulé « LA FABRIQUE MIMONT-CANNES ».

Cet appel à projets concerne en 2023 des compagnies professionnelles, et surtout les compagnies implantées en région PACA.

En 2022, le Ministère de la Culture en région (DRAC), le Conseil Régional, MA REGION SUD, le Département des Alpes-Maritimes, et la Ville de Cannes ont été les partenaires financiers de la Fabrique Mimont Cannes. 50 dossiers de candidature ont été reçus et examinés et 11 compagnies ont été retenues et accompagnées.

ENGAGEMENTS

Les Espaces Mimont s'engagent à **mettre à disposition la salle utile à la résidence, à assurer l'hébergement des artistes si nécessaire, et à fournir un apport en production** dont le montant sera personnalisé en fonction du projet, du nombre d'artistes concernés et de la durée de la résidence. Le budget de la Fabrique Mimont ne lui permet pas, pour l'instant, d'apporter le soutien d'un personnel technique.

Cette année encore, les compagnies retenues devront prévoir une ou plusieurs séances de **présentation de leur travail** en « sortie de résidence » ouvertes aux professionnels, aux résidents des

Espaces Mimont, et au public local. Par ailleurs, les compagnies devront proposer **une ou plusieurs actions destinées à associer les résidents au travail artistique** (conférences dansées, master-classes, séances de pratique artistique, atelier d'écriture, débat, répétitions ouvertes, rencontres avec les jeunes...) et toute action pouvant déboucher sur la pratique artistique des résidents des Espaces.

CANDIDATURES

LES CANDIDATURES SONT À ADRESSER JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE 2022

à l'attention de Mme la Présidente des Espaces Mimont / Logis des Jeunes de Provence,

5 rue de Mimont 06400 CANNES

ou par mail à contact@espacesmimont.org

ayant pour objet : **« La Fabrique Mimont » Résidences de création à Cannes et sous la forme :**

- d'une lettre de motivation,
- d'une présentation de la compagnie (historique succinct, composition, site internet et liens utiles),
- d'une présentation du projet de création, objet de la demande de résidence, avec le budget prévisionnel (NB l'aide en production de la Fabrique Mimont est plafonnée à un maximum de 2000€ par projet), le nombre de personnes concernées, les coproducteurs éventuels et les institutions qui soutiennent la compagnie et le projet,
- de la salle de travail souhaitée (salle de danse, salle de spectacle ou dans une autre salle),
- des actions envisagées en direction des résidents des Espaces Mimont.

Les candidatures reçues seront soumises à l'avis d'une commission de professionnels de la Culture (directeurs de théâtres, responsables d'institutions culturelles, de formation, de diffusion et de création, artistes professionnels...) et transmises à la Commission Culture pour validation. La délibération de la commission sera rendue publique au plus tard le **24 janvier 2023**.

Fait à Cannes, le 20 octobre 2022

Pour René Corbier, chef de projet

Le Directeur Alban VARLET